



**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE**

DATE : Le 4 mai 2026

HEURE : 19 h

PRÉSENTS: Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (conseiller et maire suppléant), Nathalie Robichaud (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Amélie Ferron -Roussel (conseillère) Marie-Lou Noël (conseillère), Eda Roussel (conseillère), Elise Roussel (directrice générale et greffière), Marilène David (greffière adjointe) et Sylvie Goupil McGraw (directrice générale adjointe et trésorière).

ABSENT : aucun

PUBLIC : 24 personnes, dont une représentante de la firme Mallette cabinets de comptables professionnels agréés, Mélanie Paulin et 1 membre des médias (Acadie Nouvelle).

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19 h.

2. Divulcation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 8.18 Travaux électriques au Centre Rhéal-Cormier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal

4.1 Réunion ordinaire du 7 avril 2026

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée du conseiller Laurent Robichaud que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 avril 2026 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi du procès-verbal

La greffière mentionne que tous les suivis ont été effectués.

6. Correspondance

6.1. Rapport des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – avril 2026

La greffière fait état du rapport des permis pour le mois d'avril 2026.

MAIRE
GREFFIÈRE

6.2. Autre

Le conseil municipal a reçu une correspondance de l'honorable Gilles Lepage, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, qui nous avise que notre demande pour le projet Adaptation aux changements climatiques pour la nouvelle municipalité de Shippagan, au Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE) a reçu une subvention au montant de 10 000 \$.

Le conseil municipal a reçu une seconde correspondance de l'honorable Gilles Lepage, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, qui nous avise que nos demandes de financement pour les projets Solutions d'adaptation aux risques d'érosion et d'inondation à Le Goulet ainsi que celui du Sentier Rivage, un laboratoire vivant du littoral auprès du Fonds fiduciaire pour l'environnement (FFE) n'ont pas été retenus.

La municipalité a reçu un courriel de l'équipe de Fonds pour le jeu libre, qui nous avise que notre demande a été approuvée et qu'un montant de 19 163 \$ sera remis à la municipalité afin de soutenir le Parc du Champion.

7. Parole aux élus

Les élus prennent la parole pour parler de leurs dossiers respectifs.

8. Affaires nouvelles

8.1. Présentation des états financiers audités de Shippagan 2025

La représentante de la firme Mallette cabinets de comptables professionnels agréés, Mme Mélanie Paulin, présente les états financiers audités 2025.

8.2. Adoption des états financiers audités de Shippagan 2025

À la suite de la présentation de la représentante de la firme Mallette cabinets de comptables professionnels agréés, le conseil municipal ayant pris connaissance des états financiers audités 2025, il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que les états financiers audités 2025 de la municipalité de Shippagan soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3. Lecture intégrale de l'arrêté 07-2026, un arrêté pour l'entretien écologique des espaces verts dans la municipalité de Shippagan

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Eda Roussel que l'arrêté 07-2026, un arrêté pour l'entretien écologique des espaces verts dans la municipalité de Shippagan, dont l'intégralité a été lu, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4. Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 07-2026, un arrêté pour l'entretien écologique des espaces verts dans la municipalité de Shippagan

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Armand Caron que l'arrêté 07-2026, un arrêté pour l'entretien écologique des espaces verts dans la municipalité de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5. Lecture intégrale de l'arrêté 49-2026, un arrêté concernant la facturation des services, équipements et interventions du service d'incendie

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que l'arrêté 49-2026, un arrêté concernant la facturation des services, équipements et interventions du service d'incendie de Shippagan dont l'intégralité a été lu, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6. Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 49-2026, un arrêté concernant la facturation des services, équipements et interventions du service d'incendie

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que l'arrêté 49-2026, un arrêté concernant la facturation des services, équipements et interventions du service d'incendie de Shippagan dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.7. Lecture sommaire de l'arrêté 44-2026, un arrêté concernant le service d'incendie de la municipalité de Shippagan

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Eda Roussel que l'arrêté 44-2026, un arrêté concernant le service d'incendie de la municipalité de Shippagan, dont la lecture sommaire a été lu, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.8. Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 44-2026, un arrêté concernant le service d'incendie de la municipalité de Shippagan

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Laurent Robichaud que l'arrêté 44-2026, un arrêté concernant le service d'incendie de la municipalité de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.9. Approbation du plan de lotissement – Roger Bulger & autres

Il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyé du conseiller Armand Caron que le conseil municipal accepte le plan intitulé « Plan de lotissement No. 2026-1 Roger Bulger et autres » qui a comme but de créer les lots 2026-1 au 2026-5, ainsi qu'une rue publique et une rue future. Il est également résolu que le Conseil ne suive pas la recommandation du Comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne concernant la localisation de la rue future se retrouvant sur le plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



 MAIRE

 GREFFIÈRE

8.10. Entente – Événement Monster trucks

Considérant que la municipalité a été sollicitée de la part de monsieur Kevin Mallet, organisateur de l'événement Monster trucks, pour mettre à disposition le Centre Rhéal-Cormier ainsi que son stationnement, une portion de la rue DeGrâce et du matériel notamment des barricades, estrades, poubelles, tables et chaises pour un événement de Monster trucks le 26 juillet 2026. Considérant que cet événement aura un impact significatif sur la visibilité de la municipalité et sur le développement économique de nos commerçants, il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que l'on autorise la signature d'une entente avec l'organisateur de l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.11. Autorisation de droit de passage – Avenue du Tré Carré

Considérant que le propriétaire des terrains identifiés par les numéros 20216867 et 20216842, monsieur Roger Thériault, a besoin d'accéder à nos terrains municipaux pour se rendre sur les siens. Il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyé de la conseillère Eda Roussel que l'on accorde un droit de passage sur les terrains municipaux concernés et qu'une entente soit établie à ce sujet avec le propriétaire.

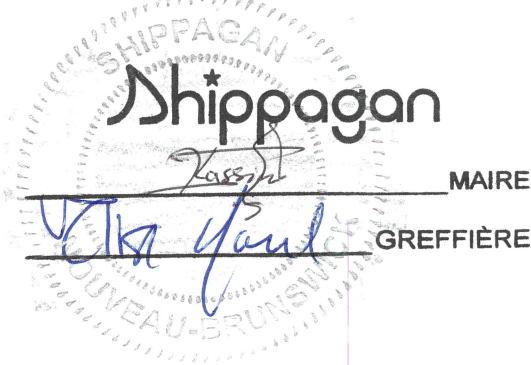
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.12. Nouveaux taux de rémunération – Personnel aquatique de la Piscine régionale à Shippagan

Dans le but d'assurer le maintien d'une équipe professionnelle adéquatement formée en fonction du niveau de responsabilité exigé dans l'exercice de leurs fonctions de sauveteur et de moniteur, il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée du conseiller Armand Caron d'adopter la nouvelle grille tarifaire proposée ci-dessous applicable au personnel aquatique de la Piscine régionale à Shippagan :

Grille tarifaire – Personnel aquatique de la Piscine régionale à Shippagan				
Poste	Âge requis	Certification - Société de sauvetage	Salaire actuel	Proposition
Apprenti-Sauveteur	12 ans	Étoile de bronze	Bénévole	Aucune
Assistant sauveteur et assistant moniteur Après 2 ans d'expérience	13-14 ans	Croix-Bronze	15.90 \$	16.70 \$
				17.70 \$
Surveillant-Sauveteur	15 ans et +	Sauveteur national	17.00 \$	18.70 \$
Moniteur de natation	15 ans et +	Moniteur de natation	18.00 \$	18.70 \$
Moniteur d'aquaforme		Sauveteur national	19.00 \$	19.70 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



8.13. Demande de contribution financière – 50^e Festival international de musique Baroque

Considérant que la 50^e édition du Festival international de musique Baroque se déroulera du 30 juillet au 1^{er} août prochains et qu'un spectacle sera présenté le 31 juillet dans l'Église Saint-Jérôme de Shippagan. Considérant que cet événement aura un impact positif sur notre communauté, il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël de leur octroyer un don additionnel de 700 \$, portant ainsi la contribution totale à 1 000 \$, incluant le montant de 300 \$ accordé antérieurement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.14. Ouverture des soumissions – projet 057-25 – Remplacement des infrastructures de la rue des Jeux de l'Acadie

L'ouverture des soumissions pour le remplacement des infrastructures de la rue des Jeux de l'Acadie a eu lieu le 30 avril 2026. La municipalité a reçu deux soumissions : C.N.F Mallet Ltée (538 325.70 \$ taxe en sus) et Christian Larocque Services Ltée (558 927.50 \$ taxe en sus). Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé du conseiller Laurent Robichaud que le contrat pour le remplacement des infrastructures de la rue soit octroyé au plus bas soumissionnaire, soit à C.N.F. Mallet Ltée, pour la somme de 538 325.70 \$ (taxe en sus) comme recommandé par la firme d'ingénierie Roy Consultants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.15. Phase II – Mise à niveau des lumières aux terrains de pickleball et tennis

Considérant la popularité croissante du pickleball au sein de notre communauté et que la mise à jour des lumières aux terrains permettrait d'accroître leur accessibilité tout en générant des économies d'énergie. Considérant que le comité de pickleball a demandé à la municipalité d'assumer 50 % des coûts liés à ce projet, soit un montant de 16 289,37 \$ taxes incluses. Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que la municipalité assume 50 % des coûts du projet d'éclairage des terrains de pickleball et de tennis, et que les fonds nécessaires soient puisés à même le compte des projets spéciaux – développement communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.16. Octroi de la bourse Vague jeunesse 2026

Considérant que la municipalité veut encourager l'engagement, la créativité et la participation des jeunes en offrant une bourse d'un maximum de 2 000 \$ pour soutenir la réalisation d'un projet initié par un ou des jeunes. Considérant que le processus de soumission de projet est terminé et qu'un projet a été retenu, il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Eda Roussel d'octroyer la bourse Vague Jeunesse à Mohamed Selouani pour son projet de création d'un club de badminton à Shippagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.17. Suivi du plan stratégique 2025-2026

M. le maire fait la présentation du plan stratégique.

8.18 Travaux électriques au Centre Rhéal-Cormier

Considérant qu'aucun changement majeur n'a été effectué aux composantes électriques du Centre Rhéal-Cormier depuis son ouverture, et que nos panneaux électriques sont désuets et surchargés. Considérant que ces travaux sont nécessaires pour le bon fonctionnement du Centre Rhéal-Cormier ainsi que pour l'installation de nouvelles thermopompes, il est proposé le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Eda Roussel d'autoriser des travaux électriques pour un montant de 45 000 \$ plus taxe au Centre Rhéal-Cormier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Mot du maire

Le maire fait la lecture de son rapport.

10. Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 21h38.

11. Parole au public

Le maire donne la parole au public.

La séance se termine à 21h57.